

Procès-verbal  
Assemblée Générale  
17-12-91

- Ordre du jour:
- 0) Procédures
  - 1) (C.A.)
  - 2) Comptabilité:
    - 2.1) Comptable de l'AECSL
    - 2.2) Signataires
  - 3) Varia
  - 4) Levée

## 0) Procédures

### *Praesidium*

Proposition: Que le président soit Frédéric Dupré et le secrétaire, David-Étienne Savoie

Proposé par: Stéphane Ménard

Secondé par: Geneviève Côté

Adopté à l'unanimité

### *Ordre du jour tel que proposé par la T.-C.*

## 0) Procédures

1) (Conseil d'administration)

2) Comptabilité

2.1) Comité-budget

2.2) Signataires

3) Varia

4) Levée

### *Modifications à l'ordre du jour*

Proposition#1: Ouvrir le point varia toute l'Assemblée

Proposé par: Geneviève Côté

Secondé par: Anne-Marie Soucisse

Adopté à l'unanimité

Proposition#2: Adopter l'ordre du jour tel que modifié

Proposé par: Stéphane Ménard

Secondé par: Nancie Hogan

Adopté à l'unanimité

## 1) (Conseil d'administration)

Lors de la réunion décrétée par l'administration du Collège afin d'élire notre représentant-e étudiant-e au Conseil d'administration (qui s'est tenue il y'a à peine 10 minutes!), Anne-Marie Soucisse a été élue, et nous représentera...

## 2) Comptabilité

### 2.1) Comptable de l'AECSL

À la suite de la démission de Thi Hoang Van Nguyen à la comptabilité de l'AECSL, et à la suite de la constatation de l'état désastreux de celle-ci, le Comité-budget a été mandaté par la Table de Concertation pour amener des solutions afin de remettre la comptabilité en bon état. Stéphane Ménard vient donc présenter les recommandations du Comité-budget.<sup>1</sup>

Proposition#1: Que l'AECSL adopte les recommandations du Comité-budget concernant la comptabilité de l'Association Étudiante et de la Librairie.

Proposé par: Le Comité-budget  
Secondé par: Anne-marie Soucisse

Adopté à l'unanimité

Proposition#2: Que Johanne Leblanc assure le poste de comptable de la Librairie et de l'Association Étudiante et que les modalités entourant son engagement suivent celles exprimées par les recommandations du Comité-budget.

Proposé par: Geneviève Côté  
Secondé par: Frédéric Lupien

Adopté à l'unanimité

### 2.2) Signataires de l'AECSL

Suite au départ de Guillaume Vaillancourt du Cégep et à la démission de Thi Hoang Van Nguyen, il nous faut nommer trois nouveaux signataires des chèques de l'Association Étudiante...

Proposition #1: Que Johanne Leblanc, soit une des trois signataires de chèques de l'AECSL.

Proposé par: Nancie Hogan  
Secondé par: Frédéric Lupien

Adopté à l'unanimité

Proposition #2: Que Geneviève Côté et Frédéric Lupien soient les deux autres signataires de chèques de l'AECSL.

---

<sup>1</sup> Les recommandations du Comité-budget sont disponibles en annexe

Proposé par: Marie-Claude Bernier  
Secondé par: Johanne Leblanc

Adopté à l'unanimité

3) Varia

Le point Varia est ouvert.

3.1) École alternative Jonathan

Mélanie Desmarais-Sénécal, étudiante au Cégep et ancienne élève de l'école alternative Jonathan, informe l'Assemblée de l'intention de la Commission Scolaire Ste-Croix de fermer cette école. Jonathan est la mère des écoles alternatives au Québec. Elle existe en effet depuis 18 ans! Ce qu'il y'a de particulier à cette école c'est son modèle éducatif basé sur l'enfant. C'est en effet lui qui prend l'initiative sur ses études, tout en étant encadré par des éducateurs. Cette forme d'enseignement a comme conséquence de motiver l'enfant à l'apprentissage. Ceci est entre autres vérifiable du fait qu'il n'y a pas encore eu d'abandon d'un-e finissant-e de cette école avant le cégep! Mélanie sollicite donc l'appui de l'AECSL dans le combat que livrent les parents de l'école Jonathan aux Commissaires .

Proposition: Considérant que les parents ont le droit de choisir, pour leurs enfants, le modèle éducatif se rapprochant des valeurs qu'ils mettent de l'avant, l'AECSL dénonce l'intention clairement affichée de la Commission Scolaire Ste-Croix de fermer l'école alternative Jonathan.

Proposé par: Mélanie Desmarais-Sénécal  
Secondé par: Pascal Binette

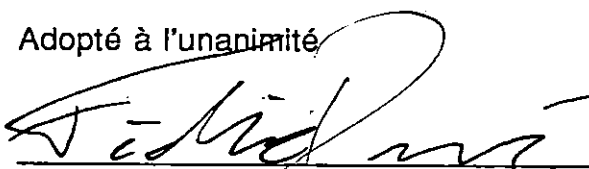
Adopté à l'unanimité

4) Levée

Proposition: Que l'A.G. soit levée

Proposé par: Frédéric Lupien  
Secondé par: Jean-Sébastien Pariseau

Adopté à l'unanimité

  
Frédéric Dupré, président

  
David-Étienne Savoie, secrétaire

Annexe I

Voir avec quel PV.  
après

«Un Québec pour tout le monde!»: bilan des activités et projets en cours. 12/92

Bonjour,

Cette lettre s'adresse aux associations étudiantes nous ayant fourni des appuis politiques et financiers. nous les remercions beaucoup car, sans elles, il nous aurait<sup>été</sup> impossible de fonctionner et de poursuivre ce travail bénévole qui nous stimule et nous tient à coeur.

Né de l'indignation de quelques individus face à la tenue d'un festival aryen, le comité «Un Québec pour tout le monde!» a pris forme au début de l'été 1992 en offrant un soutien montréalais à la population sorelloise qui a su si bien se mobiliser pour contrer l'organisation des nazi-e-s dans leur région (on se rappellera que les fasços ont dû déplacer leur festival à La Plaine avec tous les inconvénients de ce déménagement de dernière minute).

Alors...

«Un Québec pour tout le monde!» a recueilli près de mille signatures en quelques semaines s'ajoutant ainsi à l'impressionnante pétition sorelloise remisé au ministre de la sécurité publique, M. Claude Ryan et organisa une assemblée publique au pavillon d'éducation communautaire le 29 juillet 1992 afin «qu'il se passe quelque chose à Montréal» avant la fin de semaine de camping des nazi-e-s.

On se souviendra que cette assemblée fut violemment perturbée par des fascistes ce qui fit oublier les pertinentes interventions de Mme Réjeanne Salvail (maire de Ste-Anne-de-Sorel), de M. Frantz Voltaire (responsable du Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et antillais), de M. Ariel Deluy (porte-parole de «Also know as X»), de M. Pierre Vallières (écrivain) et de M. Kéder Hyppolite (directeur du service d'aide aux Néo-Québécois et aux immigrants). Néanmoins, cet événement mis en évidence le caractère violent des nazi-e-s et la nécessité de contrer l'organisation de ces dernier-e-s.

Après le 29 juillet, nous avons produit une affiche parodiant et dénonçant le scandaleux numéro de l'hebdomadaire «Photo Police» où racisme et jaunisme faisaient la une. Cette affiche fut posée à plusieurs endroits de Montréal à quelques deux-cents exemplaires.

### Ensuite...

Une fois l'été fini, nous avons ressenti le besoin de nous donner des bases plus solides. À cet effet, nous avons rencontré quelques associations étudiantes et nous avons produit un spectacle bénéfique multiculturel aux Foufounes électriques où plus de trois-cent-cinquante personnes ont vu les groupes Benta (folklore jamaïcain), Zamandonga (festejo péruvien), Annésie (punk-rock francophone) et Mobsters (ska-reggae). Ce travail nous a permis de rencontrer beaucoup de gens et nous a donné de quoi subsister pour un bon petit bout (voir le bilan financier ci-joint).

### Et maintenant...

Depuis, nous continuons notre démarche par quelques projets. Premièrement, nous avons constitué une équipe, ouverte aux collaborations extérieures, pour la production de bandes dessinées pendant que d'autres travailleront sur un projet de vidéo. Mais à court terme, nous tentons de contacter divers organismes afin d'établir une collaboration pour organiser une manifestation le 21 mars prochain.

Le 21 mars est célébré à travers le monde comme la Journée internationale contre la discrimination raciale. L'ONU a retenu cette date puisqu'elle commémore le massacre de Sharpville survenu en Afrique du sud en 1960. Nous jugeons, face à la multiplication des actes racistes tant ici qu'à l'étranger et à l'exemple de la population allemande qui s'est massivement mobilisée dernièrement, que nous sommes du-e-s pour une manifestation à Montréal. De plus, aucune action de rue n'a eu lieu à Montréal depuis 1987 pour souligner la Journée internationale contre la discrimination raciale.

Bref, nous souhaitons maintenir nos liens avec vous et nous aimerions obtenir vos commentaires sur notre action. Également, nous voudrions connaître votre intérêt pour nos projets actuels et particulièrement pour la manifestation du 21 mars 1993.

Au plaisir de vous rencontrer,

Pierre Lussier  
«Un Québec pour tout le monde!»

Bilan financier final du spectacle «Intolérance zéro» et dépenses et revenus en date du premier décembre 1992

**Dépenses du spectacle**

Affiches	175.00\$
Photocopies	100.00\$
Technicien de son	120.00\$
Éclairagiste	60.00\$
Taxe	27.00\$
Droits d'auteur	1.00\$
Essence	7.83\$
<b>Total</b>	<b>490.83\$</b>

**Revenus du spectacle**

Billets en pré-vente	660.00\$
Recette de la porte	1332.58\$
<b>Total</b>	<b>1992.58\$</b>

**Bénéfice net du spectacle**

Revenus	1992.58\$
-Dépenses	-490.83\$
<b>Total</b>	<b>1501.75\$</b>

Subventions reçues des associations étudiantes

Age Rosemont	100.00\$
Age St-Laurent	300.00\$
Age Vieux-Mtl (photocopies)	100.00\$
Sc. pol./UQAM	100.00\$
Sc. juridiques/UQAM	100.00\$
Sociologie/UQAM	100.00\$
<b>Total</b>	<b>800.00\$</b>

**Macarons**

Dépenses de production	-68.80\$
Dons aux groupes	-23.00\$
217 ventes	217.00\$
<b>Bénéfice</b>	<b>125.20\$</b>

Nous avons donc:

Spectacle	1501.75\$
Macarons	125.20\$
Subventions	800.00\$
<b>Total</b>	<b>2426.75\$</b>

Montréal, 22 Janvier 1993

À l'association étudiante du CÉGEP de Saint-Laurent  
A/s la table de concertation

Du comité «Un Québec pour tout le monde!»

**Objet: Invitation à une rencontre le mardi 2 février à 19h00 pour l'organisation d'une manifestation le 21 mars 1993, Journée internationale contre la discrimination raciale.**

Bonjour,

La présente est pour vous convier, à l'instar de plusieurs organismes, à une rencontre le mardi 2 février à 19h00 au Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA) situé au 3680 Jeanne Mance, 4<sup>ième</sup> étage.

Cette réunion vise l'organisation d'une manifestation d'envergure pour le 21 mars prochain, Journée internationale contre la discrimination raciale. Cette journée est soulignée à travers le monde et elle commémore le massacre de Sharpville survenu en Afrique du sud en 1960.

Déjà quelques organismes ont confirmé leur présence à la rencontre du 2 février. S'il vous est impossible de participer à cette réunion, vous pourriez fournir une implication différente tout autant valable. Nous attendons une réponse de votre part le plus tôt possible et nous vous remercions en attendant de vos nouvelles.

Au plaisir de vous rencontrer,

**«Un Québec pour tout monde!»**

Pierre Lussier: 271-9806

André Trépanier: 948-1052

Marc-André Houle: 270-7346

Nathalie Côté: 521-7114



Annelet

# Solotech inc.

SOUMISSION

4820, 4e avenue Rosemont, Montréal

H1Y 2T8

Tél.: (514) 526-7721

Fax: (514) 526-7727

Nom	<b>CEGEP ST-LAURENT</b>	Date	2/12/92
Adresse	<b>625 ST-CROIX</b>	Soumission	2429
Ville	<b>VILLE ST-LAURENT</b>	Référence	<b>Sonorisation Spectacle.</b>
Code Postal			
Contact	<b>M. ANTOINE MALETTE</b>		
Téléphone	<b>747-9762 748-7351</b>		
Fax	<b>744-2787</b>		

Item	Description	Quantité	Coût Unitaire	Total
<b>CONTROLE D'OPERATION</b>				
1	Console de mixage SOUNDTRACS serie FM 24/4/2	1	4 000,00	4,000.00 \$
2	Egalisateur YAMAHA modèle Q1027	2	450,00	900.00 \$
<del>3</del>	<del>Processeur YAMAHA modèle SPX-60</del>	<del>1</del>	<del>500,00</del>	<del>500.00 \$</del>
<del>4</del>	<del>Natte WHIREWIND modèle MEDUSA MS 32 (24x8) 100'</del>	<del>1</del>	<del>988,84</del>	<del>988.84 \$</del>
<del>5</del>	<del>Pieds K&amp;M 214/6 avec flange et adaptateur pour UPA</del>	<del>4</del>	<del>208,00</del>	<del>832.00 \$</del>
<b>AMPLIFICATION</b>				
6	Processeur MEYER modèle M-1A	2	1 777,90	3,555.80 \$
7	Processeur MEYER modèle B-2A	1	2 057,35	2,057.35 \$
8	Amplificateur ASHLY modèle 600	3	1 100,00	3,300.00 \$
9	Baie d'assemblage normalisé ventilée.	1	725,00	725.00 \$
<b>HAUT-PARLEUR</b>				
10	Haut-parleur MEYER modèle UPA-1A	4	3 052,00	12,208.00 \$
11	Haut-parleur MEYER modèle 650 R2	2	2 721,73	5,443.46 \$
12	Cable haut-parleur P4 . (2x 100' , 2x50' , 2x25')	6	95,00	570.00 \$
13	Cable adaptateur P4 diviseur.	2	95,00	190.00 \$
14	Coffre de transport standard pour UPA	2	375,00	750.00 \$
15	Cable électrique TL-4 100 pieds + TL4 A U GND	1	297,50	297.50 \$

Représentant	Maurice Latour
Conditions	A discuter
Délai de livraison	
Exemption Provinciale	
Conditions Spéciales	

Total Equipements	36317.95 \$
Frais Transport	33997 \$
TPS Equip.	0.00 \$
TPS Equipements	0.00 \$
TVQ Equip.	0.00 \$
Taxe Provinciale	0.00 \$
Installation	
TPS Instal.	
TPS Installation	
Grand Total	36317.95 \$

*Maurice Latour*  
Signature

Cette soumission et les prix qui la composent sont garantis pour une période de trente (30) jours

33997